

Plaidoyer et propositions du réseau des fédérations de la LIGUE de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine

Grand mouvement d'éducation populaire laïque, la ligue de l'enseignement est partenaire de la vie associative, de l'école publique et des acteurs locaux. Présente sur les 12 départements du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, ses fédérations départementales promeuvent l'économie sociale et solidaire, une économie au service de l'humain et développent des activités dans les domaines de l'éducation, des services sociaux culturels, du tourisme social et des vacances, de l'activité sportive et des loisirs, de la formation tout au long de la vie.

La ligue de l'enseignement est d'abord un mouvement d'idées qui invite les citoyen.ne.s à contribuer à l'évolution et à l'amélioration de la société, à agir contre toutes les inégalités et les discriminations pour une société plus juste et à comprendre les mutations de notre époque.

Son objectif de construire une société plus juste et plus solidaire fondée sur la laïcité comme principe du vivre ensemble, l'incite à mener une lutte constante et sans merci contre toutes les inégalités et toutes les discriminations. Concrètement, cette vision se déploie par la fédération de toutes les forces vives de la nation autour de valeurs communes, suivie par la mise en place de leviers de développement individuels et collectifs.

Notre mouvement se mobilise fortement pour pallier les difficultés engendrées par la crise sanitaire, tant par l'accompagnement de son réseau associatif qu'en appui de ses propres structures qui devront faire appel aux aides gouvernementales et régionales pour résister à cette crise sans précédent.

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS.....LE TEMPS DES VACANCES

En premier lieu, notre inquiétude porte sur l'arrêt des accueils collectifs de mineurs, qui permettent chaque année d'accueillir plus de 39 000 enfants et jeunes, en classes découvertes, séjours éducatifs et colonies de vacances au sein de nos 27 établissements. Ce secteur, fortement développé au sein de notre réseau, pourrait dans la perspective d'une reprise d'activité en juillet perdre jusqu'à 70% de chiffre d'affaires annuel. Au-delà des conséquences financières, cette situation impacte également le développement de l'emploi et la vie économique des territoires. En effet, nos fédérations productrices de séjours n'embaucheront pas les 3 000 saisonniers nécessaires chaque année au fonctionnement des centres. De plus, cette absence d'activité fragilise aussi le tissu économique local des petites communes souvent en milieu rural, qui comptent sur la saison touristique pour développer leurs recettes. L'organisation de séjours avec la mise en place des gestes barrières nécessaires à la non-propagation du virus nécessitera des adaptations particulières pour l'accueil du public et l'animation des activités de loisirs, ce qui inévitablement engendrera des coûts supplémentaires pour les centres.

A l'issue de ces longues semaines de confinement préconisant la distanciation physique, nous nous félicitons de pouvoir reprendre progressivement certaines de nos activités avec nos partenaires de la communauté éducative. La question du « vivre ensemble » et de mixité sociale nous apparaissent comme un enjeu majeur aujourd'hui pour lequel il nous faut trouver de nouvelles approches, mais aussi garantir un maximum de sécurité aux personnes en reprise d'activité et aux enfants accueillis. Souvent issus de milieux défavorisés pour lesquels les vacances ne sont pas une priorité, les enfants, déjà privés d'une partie du temps scolaire et parfois même en rupture avec l'école, ne pourront pas partir en séjours cet été.

Nos propositions :

Pour cela, au-delà d'une aide indispensable aux centres de séjours pour surmonter les conséquences économiques et les coûts de mise en place des mesures de prévention sanitaires, il apparaît aussi nécessaire que la Région Nouvelle-Aquitaine apporte son soutien aux familles pour favoriser leur accès aux vacances.

DES MESURES D'URGENCE POUR LES ASSOCIATIONS

Autre point d'inquiétude, l'action de la ligue de l'enseignement s'appuie sur un maillage d'associations locales qui couvre le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Avec plus de 3 500 associations affiliées, près de 175 000 adhérents et bénévoles, notre réseau inscrit l'action associative en cohérence avec les politiques publiques, conjuguant les enjeux de société avec une capacité à agir au plus près des besoins des territoires, et favorisant ainsi l'engagement bénévole, le volontariat et les initiatives citoyennes.

Grâce à l'abondement d'un fonds de soutien de 5 millions d'euros, la Région Nouvelle-Aquitaine fait un geste significatif en direction des associations. Cependant, cette aide suffira-t-elle à pallier les difficultés du secteur ? Principalement régies par les financements de l'Etat, des collectivités territoriales et les fonds européens, les associations sont déjà fragilisées par plusieurs années de baisse de leurs dotations et doivent subir fréquemment les aléas de la commande publique. Confrontées à des difficultés conjoncturelles liées à la situation exceptionnelle et qui risquent de se prolonger au-delà de la crise sanitaire, le financement de leurs actions doit être stabilisées.

Nos propositions :

Véritable année « blanche », 2020 doit permettre aux associations de repenser, avec leurs différents financeurs, le cadre de leurs interventions et, dans la perspective d'un report des objectifs de réalisation, de renégocier les termes de leurs conventions, sans appliquer de pénalités, ni remettre en question le partenariat.

La situation semble encore plus complexe pour les petites associations locales, qui composent l'essentiel de notre réseau. Implantées souvent en milieu rural, dans des communes à faible densité de population, leurs actions résultent de l'engagement bénévole et proposent de nombreuses initiatives dans les domaines, artistiques, socio-culturels, éducatifs, environnementaux, sportifs, ... ou simplement festifs. Dotées de faibles moyens, elles font vivre les territoires et contribuent à créer du lien entre les habitants. Elles promeuvent les pratiques culturelles en amateur et sont au cœur de la mise en œuvre des libertés d'expression et de création. Quelle que soit la nature de leur activité, ces associations transmettent des connaissances, des savoirs et des savoir-être et sont le ciment de l'éducation populaire et permanente et du vivre ensemble.

Les mesures de prévention liées à la crise sanitaire interdisant les regroupements de population, les associations vont devoir interrompre leurs activités et annuler la plupart des évènements programmés cette année. Une trop longue interruption et le manque de perspectives de reprise pourraient amener à la disparition de ce tissu associatif, soit par la perte d'une partie de leurs ressources liées aux adhésions et aux dons, mais aussi du fait du report des élections municipales, qui suspend le vote des financements des actions des associations par de nombreuses communes. A noter aussi que ces associations ne peuvent souvent pas prétendre aux aides régionales ou au fonds de solidarité national puisqu'elles n'exercent pas d'activités économiques et n'ont pas de salariés.

Nos propositions :

Pour sauvegarder ce tissu associatif dédié aux initiatives locales et qui contribue au développement territorial, nous préconisons qu'un fonds de soutien spécifique soit mis en place de manière urgente, abondé par la Région et l'Etat et coordonné par les structures et têtes de réseau du monde associatif avec l'appui technique des fédérations de la ligue de l'enseignement.

Enfin, nous déplorons que les fonds structurels européens, essentiels au développement de notre région pour ses citoyens, soient mis en danger par une Europe de plus en plus en conflit avec ses valeurs fondatrices. Plus que jamais, il nous semble important d'inviter toutes les citoyennes et tous les citoyens à s'associer pour comprendre les mutations de notre époque, pour contribuer à l'évolution et à l'amélioration de notre société, pour promouvoir la construction d'une Europe politiquement et socialement constructive et respectueuse, pour s'impliquer concrètement dans le développement durable et solidaire de la planète.

C'est pourquoi il est aussi important de rendre les fonds accessibles aux structures associatives : en offrant la possibilité de monter des projets à petite, moyenne et grande échelle ; d'accéder à des avances de trésorerie comme celles mises en place par la région pour le programme LEADER ; en formant des bénévoles associatifs à l'obtention, gestion et évaluation des projets européens soutenus par des fonds structurels.

FORMATION EDUCATION ... POUR SORTIR DE LA CRISE SOCIALE

La lutte contre COVID-19 et les mesures de confinement ont de profondes conséquences sur la santé psychique des personnes : isolement, anxiété, dépression, peur pour nous-mêmes et pour nos proches. Les nouvelles modalités pédagogiques nécessitant le renforcement des compétences numériques tant pour des personnels enseignants que pour leurs apprenants peuvent être perçues comme des facteurs de fatigue et de stress. Des dispositions et du matériel pédagogique devraient être introduits dans les programmes pour assurer la sécurité des apprenants et permettre ainsi aux équipes éducatives d'avoir une meilleure approche sur ces questions de santé et prévenir les risques de décrochage.

Le rôle social des enseignants/ éducateurs/formateurs

Le rôle social des enseignants, des éducateurs et des formateurs ne doit pas être déclassé, au profit de nouvelles approches pédagogiques liées aux mesures de prévention sanitaire. En fait, cette crise a clairement montré la nécessité d'investir dans la formation des éducateurs, de renforcer leurs compétences pour créer des environnements d'apprentissage inclusifs et innovants (en ligne / mixtes) et réaffirmer tous les aspects sociaux du processus d'apprentissage. Dans ce contexte, même si l'avenir de l'éducation et de la formation repose sur le développement des compétences numériques,

il s'agit pour les organismes et les fournisseurs d'apprentissage en ligne de concevoir et de dispenser un enseignement inclusif de haute qualité.

Nos propositions :

Nous souhaitons que les pouvoirs publics prennent en compte la situation extraordinaire à laquelle l'éducation et la formation sont confrontées aujourd'hui. Nous préconisons la tenue d'une vaste consultation où toutes les parties prenantes, institutions, partenaires sociaux, acteurs de l'éducation et de la formation, se concertent sur les moyens et les mesures à mettre en place pour soutenir les évolutions des pratiques du secteur.

Nous aspirons à plus de flexibilité dans les décisions à venir et souhaitons rappeler à tous les acteurs de l'éducation et de la formation - y compris les décideurs politiques - que les questions de professionnalisation des acteurs et le soutien aux apprenants les plus fragiles, doivent rester une priorité essentielle et dépasser les conséquences sociales, convaincus que l'éducation reste un moyen probant pour sortir de la crise.

LA CULTURE PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE

« La crise ne rend pas la culture moins nécessaire, elle la rend au contraire plus indispensable ».

Jack Ralite

Le spectacle vivant fortement impacté

Les réglementations limitant les rassemblements de personnes ont eu sur le secteur du spectacle vivant des conséquences extrêmement lourdes. Certes les structures, et certaines fédérations de la ligue au premier rang d'entre elles, ont joué le jeu pour soutenir les artistes et les techniciens en rémunérant les spectacles et les ateliers de pratique artistique qui n'ont pu se tenir. Mais les équipes de création sont en souffrance. Les liens se distendent avec les partenaires locaux de la diffusion des œuvres. La relance des programmations artistiques dans les lieux conventionnés se fera grâce la spécificité de leurs fonctionnements. La reconstruction sera beaucoup plus délicate pour les scènes sans lieu, pour tous les projets qui non seulement irriguent les territoires, mais créent les conditions d'une appropriation d'actes culturels et artistiques correspondant à leurs choix et à leurs droits par les personnes vivant sur ces territoires. Ce sont toutes les personnes qui ne vont pas spontanément vers les scènes labellisées qui, si nous n'y prenons garde, seront les premières à être écartées plus encore de la fréquentation des arts vivants, de leur pratique, de leur partage.

Une éducation artistique et culturelle à préserver et conforter

Notre réflexion sur la question des droits culturels nous conforte dans l'idée que les personnes doivent être placées au centre des enjeux culturels et artistiques, que les conditions de cette nécessaire appropriation doivent être travaillées et portées collectivement. L'éducation artistique et culturelle, telle que nous la concevons et telle que nous la mettons en œuvre, est émancipatrice. Il faut plus que jamais favoriser l'organisation de véritables parcours d'Éducation Artistique et Culturelle, franchissant largement les portes des établissements, pour mobiliser les ressources des territoires, agir avec tous les acteurs, articuler la nécessaire pratique artistique avec la fréquentation des œuvres, et la découverte, au-delà, d'autres écritures du monde dans lequel on vit. Il s'agit bien de faire grandir la jeunesse, de lui permettre de fréquenter ses émotions pour ne pas s'y laisser prendre, de lui procurer

l'expérience de l'exercice de la liberté de conscience. « Un peuple soumis à ses seules émotions, dit Philippe Meirieu, est un peuple prêt aux pires aventures. ». Il nous faut ensemble, élus et acteurs de l'éducation populaire, continuer de travailler à la mise en œuvre des parcours d'Éducation artistique dans le cadre des politiques établies en 2013, qui donnent un cadre partenarial avec les DRAC et les DAAC qui permettent de sécuriser ces parcours, garantissent leur construction partenariale, territoriale et concourent à servir quelques objectifs démocratiques qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Cinéma, la vie culturelle des territoires

Le cinéma est la première sortie culturelle des français (2 personnes sur 3 pour 4 millions de spectateurs par semaine) dans un lieu ouvert à tous et tous les jours, un lieu de diffusion culturelle, de rencontres, de débats, d'éducation. La Ligue de l'enseignement est partie prenante, en région, de cette activité avec plusieurs circuits itinérants et des cinémas de cœur de ville comme Marmande ou Guéret.

Le cinéma ne saurait être réduit à une simple distraction, une sortie "comme ça". Nous avons la chance de vivre dans un pays où la fréquentation des cinémas bénéficie encore d'une forte valeur ajoutée, sociale et culturelle qui va bien au-delà de la simple consommation, qui lie désir, plaisir, convivialité et échanges. Cette particularité française, cette exception culturelle, nous enrichit collectivement, nous ouvre les yeux sur le monde. Ce lieu attachant que l'on fréquente et qui rassemble, constitue à la fois son attrait et aujourd'hui sa faiblesse dans le contexte sanitaire actuel.

Nationalement, la fréquentation des salles sera en 2020 à son plus bas niveau de son histoire, à moins de 100 millions d'entrées (213 millions en 2019). De plus, la pandémie a amplifié et accéléré la concurrence des plates formes et les changements de comportement de visionnement des films, risquant d'entraîner les salles de cinéma dans une spirale négative : moins de spectateurs en salles induisant plus de films diffusés sur les plates formes.

Par ailleurs, un cinéma sur deux dépend d'une collectivité (gestion associative, municipale ou privée). Il y a risque, les collectivités devant faire des choix économiques, que certaines se désengagent du soutien accordé aux cinémas, enclenchant la disparition progressive d'une part importante du réseau de salles.

Nos propositions :

Nous souhaitons qu'il puisse être mis en place un contrat d'objectifs et de moyens triennal - exploitants, CNC, Régions, Départements, Communes (ou CdC) pour valoriser et conventionner une programmation de qualité, une forte implication dans la vie locale, l'éducation au cinéma, la communication. Sur la base de ce contrat d'objectifs (qui peut être intégré aux conventions CNC-Régions triennuel), les collectivités pourraient verser une aide aux cinémas, indexée sur la base de ces contrats.

Par ailleurs, repenser et généraliser l'éducation artistique au cinéma et l'éducation citoyenne aux images est nécessaire, notamment dans notre région où la Ligue de l'enseignement est particulièrement impliquée. Au-delà de la priorité culturelle de développer la connaissance et le goût du cinéma, donner un regard critique sur la profusion des images consommées sans recul est une priorité citoyenne. Cela peut passer par l'accueil ou l'organisation de formations, d'ateliers, de parcours éducatif dans les salles et également dans les établissements scolaires mais aussi par une consultation avec les parties prenantes pour mettre en place des dispositifs de soutien.

Enfin, il ne faut pas oublier les circuits itinérants, qui assurent un vrai maillage culturel au plus profond des territoires : les pouvoirs publics, sont vigilants à ce que le rôle qu'ils tiennent, en terme

d'aménagement du territoire, perdure. Les aides apportées aujourd'hui par le Conseil Régional (subventions ou d'aide à l'emploi) sont essentielles.

L'indispensable médiation par l'Éducation Populaire

Dans tous les champs culturels, de l'Éducation artistique au cinéma, en passant par les actions lecture écriture, le spectacle vivant, les projets en milieu pénitentiaire, l'accompagnement des exilé.e.s par l'immersion culturelle, le développement d'initiatives favorisant l'égalité et le respect de la dignité de toute personne humaine, La Ligue de l'enseignement Nouvelle Aquitaine et ses 12 fédérations départementales organisent un véritable maillage du territoire, associant les artistes et les acteurs culturels, les collectivités et les élus locaux, les jeunes et leurs enseignants, les associations, et les habitants des territoires concernés. Les démarches sont toujours partenariales, partagées, et permettent d'ouvrir des chantiers innovants et structurants sur les territoires les plus délaissés, auprès des personnes les plus fragilisées. Nous souhaitons que ce travail de médiation soit reconnu et pris en compte, pour notre échelon régional, comme pour nos fédérations, mais aussi, sur le principe, pour toute association d'éducation populaire.

LE NUMERIQUE : UN OUTIL AU SERVICE DE TOUS ET ACCESSIBLE A TOUS

La ligue de l'enseignement, depuis quelques années, s'est engagée de façon très nette dans le déploiement d'outils numériques de diverses natures et types. Sa capacité à irriguer tout le territoire la rend très efficace et pertinente pour cela. De plus, elle a su évoluer en même temps que les enjeux du numérique et se sont montrés de plus en plus prégnants dans toutes les activités. La phase de confinement a redistribué les cartes dont celle du numérique. En effet, sont apparus des problèmes majeurs liés non seulement à la qualité des réseaux mais également dans la capacité à accéder à ces réseaux. La Ligue a des propositions concrètes à faire au-delà des bonnes intentions et des paroles incantatoires. Elle est dans la réalité, elle fait. Forte de son implication reconnue dans différents réseaux de haute performance dans les domaines du numérique, robotique, etc... nationaux voire internationaux, la Ligue est capable de proposer un schéma d'ensemble pertinent pour réussir ce que d'aucun appelle l'hybridation de l'accès aux connaissances ou au travail. Un système d'Open Badge complète le dispositif pour valider les compétences acquises par les acteurs tout au long de leur nouveau parcours.

Nos propositions :

La Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine souhaite engager et coordonner un vaste chantier de dotation de matériel pour tous les enfants de notre région.

A minima, ce sera une dotation pour tous les enfants scolarisés. Cela nécessitera un accès à un matériel de base ; à savoir : une console Rapsberry Pi4 avec clavier écran et souris.

Pour un coût modique, cela peut devenir un déploiement de masse très rapidement. A charge des bénéficiaires de trouver les moyens de connexion au réseau facilitée. La Ligue peut mettre en œuvre un accompagnement formatif à la réalisation de cet objectif.

Face à l'immense chantier du déconfinement qui s'annonce et pour ne pas passer à côté des enjeux de ce qu'on nomme déjà le « monde d'après », la ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine, ses fédérations et son réseau d'associations, déjà engagées dans de nombreuses actions de solidarité, entendent agir pour une transformation de la société qui prenne en compte les questions sociales, culturelles, écologiques et économiques et donner toute sa place aux citoyen.ne.s pour un projet politique et démocratique d'une France plus solidaire.

Poitiers le 15 juin 2020

***Dadou KEHL
Président de la ligue de l'enseignement
Nouvelle-Aquitaine***

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dadou KEHL', written in a cursive style.